

www.lanester.bzh

Mai/Juin mae/mezheven 2021

adskedoù

reflets

n°292

le magazine de la ville de Lanester



12. Budget Participatif

tous en piste !



12-17. mission BP

n° page 292 à page

4. agenda

Le tour de vos sorties en un clin d'œil

5-10. en ville

à nos lecteurs, action sociale, ravalement

11. images

12-17. reportage

Mission Budget Participatif

18. zoom

Balades et randonnées

19-21. actions

Biodiversité, logement, apprentissage

22-23. à venir

Festivals d'été, course ar redadeg, déchèteries, exposition



24. objectif JO

24. jeunesse

Breaking

25-27. bouger

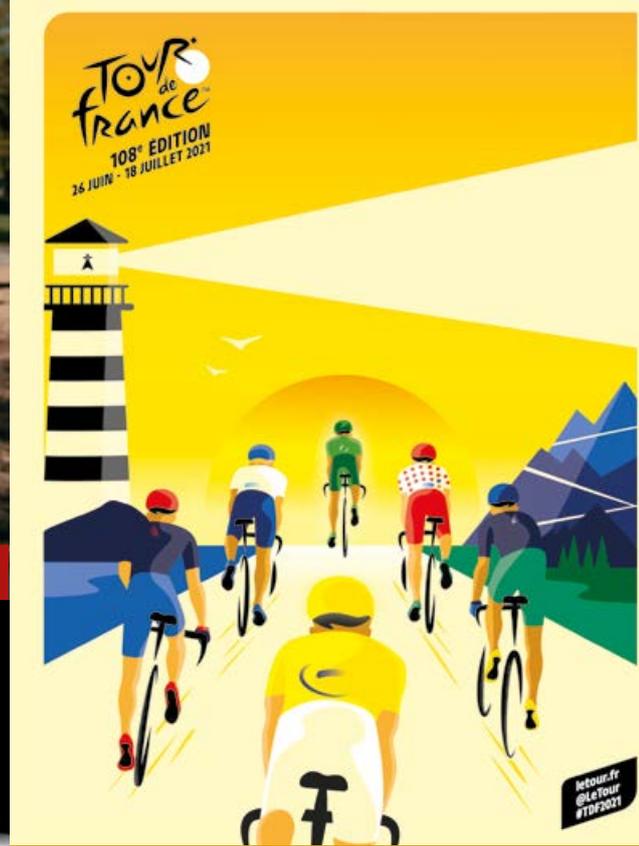
Tour de France, rentrée 2021, sport bien-être

28. citoyen

Élections

29. commerces locaux

30-31. tribune



21. étape TDF



Reflets existe désormais en version adaptée aux malvoyants.

Disponible sur demande auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville, à la médiathèque ou à votre domicile.

RENSEIGNEMENTS

reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 01

reflets

Hôtel de ville Standard: 02 97 76 81 81 - 1 rue Louis Aragon, CS 20779 - 56607 Lanester Cedex - mairie@ville-lanester.fr - Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h, jeudi : 10h-12h et 13h30-18h30, samedi : accueil et état-civil 9h-11h45 - **CCAS : 02 97 76 81 97**

Directeur de la publication Gilles Carréric - Responsable de la rédaction Sophie Lefevre - Rédactrice en chef Faustine Pognon - Collaboration et rédaction Claire Caminade, Guillaume Donias, Aurore Salomé-Cochar - Conception et mise en page Dynamo + - Direction artistique direction de la communication - Couverture FFH Photographies - Impression Corlet - Tirage à 12 900 exemplaires - Dépôt légal : à parution - I.S.S.N 168-1217 - Bimestriel édité par la Ville de Lanester



Imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts gérées durablement)



édito



GILLES CARRÉRIC
maire de Lanester

Partageons nos idées pour Lanester !

Conseils de quartiers, actions de proximité, assises de la citoyenneté, cycles de concertation, Budget Participatif... depuis plus de 20 ans, sont explorées différentes voies pour permettre aux Lanestériennes et Lanestériens de prendre part activement au développement de notre ville.

Ce choix de la démocratie participative, qui est notre choix pour conduire une politique autrement, est aussi devenu une reconnaissance de notre spécificité lanestérienne, notre marque de fabrique: Lanester commune pionnière de l'implication des citoyennes et citoyens.

Comme pour tout chemin d'innovation, avec humilité, il nous faut parfois savoir interroger nos choix pour s'assurer que nous conservons l'esprit d'une ville de proximité, accessible, humaine où « être acteur de sa ville » n'est pas qu'une incantation.

À Lanester, ce faire ensemble est concret et s'applique avec succès, en témoigne le 2^e prix régional « des idées pour ma Terre » obtenu par l'équipe du projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire Paul Langevin. Je les félicite et j'espère que cette heureuse initiative fasse germer de nouvelles idées vertueuses sur notre commune.

Ce rendez-vous des idées et des projets, nous allons le vivre avec le retour du Budget Participatif après une année de pause. Cette nouvelle édition voit évoluer le montant de 100 000 € à 200 000 €. En tenant notre engagement, nous contribuons ainsi à ouvrir de nouveaux horizons en matière de projets d'investissement proposés par les citoyens.

Je suis convaincu que partager avec vous l'envie d'agir pour notre ville autour de projets durables et solidaires est une orientation qui prend encore plus de sens dans la période troublée que nous traversons.

Saisissons cette opportunité pour dépasser notre quotidien que je sais difficile et ainsi se donner, ensemble, des perspectives positives, des projets collectifs qui participent au dessin futur de notre ville.



Festival

QUAI 9 À KERHERVY

Samedi 3 et dimanche 4 juillet (p.22)

7 spectacles gratuits en plein air, jauge limitée



NOTRE PROGRAMMATION EST ANNONCÉE ICI SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE. POUR RESTER INFORMÉ ET, ESPÉRONS-LE, VOUS RETROUVER, RENDEZ-VOUS SUR LE WEB !

Quai 9 - Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux
02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh - Facebook : [QUAI9Lanester](https://www.facebook.com/QUAI9Lanester)

Médiathèque Elsa Triolet

Rue Jean-Paul Sartre - 02 97 89 00 70

Port du masque et nettoyage des mains obligatoire dès l'entrée. Animations sur réservation uniquement (obligatoire).

HORAIRES

En dehors de ces horaires, boîte de retour des documents disponible à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.

Période scolaire

- Mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h
- Mercredi, samedi : 10h-17h

Vacances scolaires (hors été)

- Du mardi au vendredi : 13h-18h
- Samedi : 10h-17h

Animations

SESSION GAMING

Mercredi 19 mai & 16 juin – 14h
Salle Tam-Tam

BOOKS & NEWS

Vendredi 21 mai – à partir de 17h
En Mezzanine

SAMED'HISTOIRES

Samedi 22 mai & 12 juin – 10h30 et 11h30
Enfants de 6 mois à 4 ans et leurs parents
Salle Tam-Tam

LA BOÎTE À LIRE

Vendredi 28 mai – Entre 15h et 17h
Salle Adulte

UN CAFÉ, UNE BD

Samedi 12 juin – 10h30
Salle Tam-Tam

MANGAVORES

Vendredi 25 juin – à partir de 17h
En Mezzanine

Retrouvez le programme des animations sur notre site internet et notre page facebook
> Site web : mediatheque.ville-lanester.fr
> Facebook : www.facebook.com/mediathequeLanester

Et aussi

BUDGET PARTICIPATIF (P.12-17)

- Dépôt des projets : 3 mai au 20 juin
- Forum des projets : samedi 3 juillet

ANIMATIONS

« SPORT BIEN-ÊTRE »

Chaque dimanche de juin, 10h30-11h30 - gratuit (p.27)

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

(voir p.28)

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Kerhervy, 18 au 27 juin (voir p.22)

TOUR DE FRANCE

Lundi 28 juin (voir p.25)

Exposition

« DUALITÉ » - LOÏC HERVÉ

Galerie La Rotonde (hôtel de ville), du 17 mai au 19 juin (p.23)

Cérémonies

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 MAI 1945

9h, cimetière de Corpont
11h, Monument aux Morts

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Jeudi 27 Mai
18h, Monument aux Morts

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Vendredi 18 Juin
18h, Monument aux Morts

SALON DES ARTISTES

La 24^e édition du salon des artistes amateurs aura lieu du 6 au 25 septembre dans le hall de l'hôtel de ville. La Ville de Lanester invite les artistes à présenter une œuvre originale de leur choix, conçue et créée dans la perspective de l'exposition. Aucun thème n'est imposé. Inscription auprès de l'accueil de l'hôtel de ville ou sur www.lanester.bzh du 6 mai au 19 juin 2021.

Renseignements : Direction culture 02 97 76 86 20 – direction-culture@ville-lanester.fr



Lanester version « newsletter »

Pour recevoir en exclusivité nos informations et rester informé de l'actualité de Lanester, inscrivez-vous en un clic sur www.lanester.bzh (DEM@T services en ligne)

à nos lecteurs

Merci d'avoir répondu au questionnaire sur « reflets ». Votre avis est précieux pour faire évoluer votre magazine et répondre au mieux à vos attentes.

La majorité des lecteurs ayant répondu au questionnaire lit le magazine dans sa quasi-totalité. Vous préférez le consulter dans sa version imprimée plutôt que sur un écran car « c'est plus facile et agréable à lire » ou que « le temps passé devant un écran est déjà important ». Certains d'entre vous ne savaient pas qu'il était consultable, feuilletable et cliquable en ligne (c'est désormais chose faite), d'autres n'ont pas de connexion à Internet. Conclusion, vous préférez le recevoir dans votre boîte aux lettres plutôt que dans votre boîte mail.



VOUS NE MANQUEZ PAS D'IDÉES !

« Histoire de la ville : chaque mois un événement ou un fait marquant »

« Des projets des écoles et des centres de loisirs »

« Une page destinée ou écrite par des jeunes (6-14ans) »

« Un plan de la ville situant les travaux pour mieux se repérer et connaître notre ville. »

« Des circuits de promenade à pied ou à vélo »

« Une rubrique sur les démarches innovantes sur les thèmes environnementaux pour donner envie aux habitants de changer certaines habitudes. »

« Les offres d'emplois sur la commune »

« Mettre une carte à côté de l'article quand on parle d'un quartier, une rue, une école... »



VOTRE TOP 5

CE QUI VOUS PLAÎT DANS VOTRE MAGAZINE

- 1 Les articles thématiques en fonction du sujet
- 2 Le reportage et l'agenda (ex aequo)
- 3 Les décisions du Conseil Municipal
- 4 Les portraits
- 5 Les tribunes politiques

CE QUE VOUS AIMERIEZ Y TROUVER

- 1 Des informations sur les projets menés par la ville
- 2 Les décisions du Conseil Municipal
- 3 Des sujets sur l'histoire et le patrimoine
- 4 Des informations sur le secteur culturel
- 5 Des sujets sur l'environnement

solidarité et Ci

Depuis 2007, l'Épicerie Solidaire œuvre au quotidien dans le domaine de l'insertion et de la solidarité. Les professionnels de l'épicerie et les bénévoles accueillent les personnes dans des locaux récemment rénovés.

Tôt ou tard, chacun peut rencontrer des difficultés pour faire face aux dépenses de la vie quotidienne ou à une situation sociale devenue inextricable. Pour aider à répondre à ces problématiques, la Ville a créé en 2007 l'Épicerie Solidaire, un lieu original qui propose aujourd'hui, à la fois une boutique d'aide alimentaire et un lieu d'activités favorisant l'insertion sociale et professionnelle. Ouvert à tout Lanestérien, chaque mois près de 75 foyers bénéficient de ce dispositif permettant de se procurer des produits à moindre coût.

Aide alimentaire

Depuis quelques années, les équipes ont fait évoluer l'offre alimentaire grâce à des partenariats avec la Biocoop, l'Amap de Lanester et l'association Optim'ism. Les bénéficiaires ont accès à des produits de qualité avec des labels bio, en circuit court et en vrac. « Permettre aux bénéficiaires d'accéder à des produits de qualité est essentiel » explique Sabrina Baudic qui coordonne les partenariats « Les associations nous accompagnent, nous forment. Certaines d'entre-elles viennent sur place faire déguster des légumes cuisinés. D'autres offrent des dons ponctuels sur les produits DLUO (Date limite d'utilisation optimale), et cela toute l'année ». Les bénéficiaires de l'aide alimentaire ont ainsi accès à des fruits et légumes de saison, cultivés localement grâce à cette chaîne solidaire.

Circuit court

En plus des dons de la banque alimentaire, l'épicerie solidaire s'est organisée pour offrir des produits cultivés à proximité. Le mardi, l'association Optim'ism livre 30 kg de légumes. Des légumes récoltés dans les serres de Riantec ou de Pont-Scorff. Le mercredi, un bénévole dépose les légumes qui n'ont pas été récupérés la veille par les adhérents de l'AMAP. Rien n'est gaspillé, les légumes cueillis de la veille sont encore beaux et consommables. « On souhaite tous manger local et bio avec des produits de qualité. Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire ont désormais cette possibilité. Les fruits

L'Épicerie Solidaire est à la recherche de bénévoles pour animer l'atelier « jardinage et idées créatives ».

Contactez-nous !

Épicerie Solidaire :
rue Jean-Marie Le Hen
02 97 76 27 38

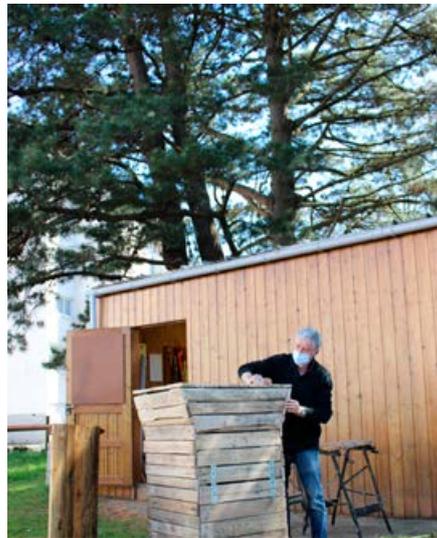


et légumes n'ont pas le même goût. La saisonnalité est réintroduite, vous ne trouverez plus de tomates en hiver et de potimarron en été à l'épicerie solidaire » poursuit Sabrina Baudic.

Vrac

De son côté, la Biocoop soutient également l'épicerie solidaire. Deux collectes sont organisées chaque année et des dons sont régulièrement apportés par le magasin. « Grâce à la Biocoop, nous avons pu expérimenter pendant 5 mois la distribution de vrac à l'épicerie solidaire. Ce procédé a trouvé un public parmi nos bénéficiaires. Désormais, la Biocoop nous aide dans l'encadrement législatif pour la distribution d'aliments en vrac » continue Sabrina Baudic « Elle nous forme en logistique, pour l'entretien des bacs, leur étiquetage et la traçabilité des

rcuit court



aliments ». Les aliments en vrac seront achetés par la Biocoop via leur fournisseur. Neuf références ont été sélectionnées comme le sucre, le riz, les pois chiches, les flocons d'avoine, etc.

Bénévoles

Sans les bénévoles, l'épicerie solidaire ne pourrait pas fonctionner. Ces derniers accompagnent les bénéficiaires de l'aide alimentaire et animent également les ateliers d'insertion hebdomadaires. Il y a deux ateliers pré professionnels : l'un sur l'approvisionnement et l'autre sur l'hygiène et la sécurité alimentaire. L'épicerie solidaire propose également cinq ateliers d'insertion sociale : jardinage, bois, idées créatives, couture et journal. Ces ateliers permettent de sortir de l'isolement et de retrouver un rythme de vie. L'accompagnement proposé

par les professionnels aide les personnes à construire un projet. Ils acquièrent des compétences spécifiques comme l'assiduité ou l'esprit d'équipe, afin de retrouver le chemin du milieu professionnel •

PANIER DÉCOUVERTE

Le CCAS poursuit sa volonté de sensibiliser l'usager à la consommation de légumes bio et cultivés en circuit court. En juin 2021, un nouveau dispositif va être lancé pour les Lanestériens ayant un coefficient familial inférieur à 800€. Des paniers découverte fournis par Optim'ism pourront être récupérés au magasin saveurs paysannes, 1 rue Jules Guesde, pendant une période de 6 mois. Ces paniers sont financés en partie par le CCAS de la ville et le réseau de Cocagne.

Les paniers solo sont au prix de 2 €, les paniers duo à 3 € et les paniers familiaux à 5 €, l'adhésion à l'association coûte 3 €.

Prenez contact avec le CCAS de Lanester au 0297768198 pour vérifier votre éligibilité et ainsi bénéficier de l'abonnement "Paniers Découvertes".



RAVALEMENT

colore la ville

Le ravalement de 4 bâtiments collectifs, propriétés de Bretagne Sud Habitat (BSH), va apporter de la couleur en plein centre-ville. Deux architectes coloristes, inspirées par la proximité de l'espace Mandela, ont apporté leur touche de couleur.

Situés en plein cœur de ville à un carrefour stratégique, à proximité de l'espace Mandela, 4 immeubles seront bientôt colorisés apportant confort visuel, gaieté et dynamisme au centre-ville. Il s'agit de logements collectifs, propriétés du bailleur Bretagne Sud Habitat qui prévoit régulièrement un programme d'entretien intérieur et extérieur. Ces travaux ne sont pas seulement de « façade », ils s'inscrivent en effet dans un programme d'entretien global du sol au plafond : rénovation thermique, cage d'escalier, toiture, chauffage, ascenseur... Le ravalement des façades est l'occasion d'oser la couleur. « *Nous avons trouvé intéressant de traiter l'ensemble de ces bâtiments de manière cohérente et avons rencontré la mairie à ce sujet. Il a alors été décidé de travailler avec un architecte-coloriste* » explique David Lecharpentier technicien travaux chez BSH. « *Dans chaque projet de ravalement, on réfléchit à intégrer les logements sociaux à leur environnement. Ce projet va les mettre en valeur* » renchérit Richard Féon, responsable

technique chez BSH. L'architecte conseil de Lanester a alors conçu un cadre et émis des préconisations dont se sont inspirées les deux architectes retenues pour ce projet de colorisation : Anne Petit et Martine Homburger (voir leur interview ci-contre) •

Mise en couleur du centre-ville où couleurs chaudes et froides se répondent.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Phase 1 : Avril à octobre 2021 - Résidences 2,6,8 Cézanne + 10 Mauriac.

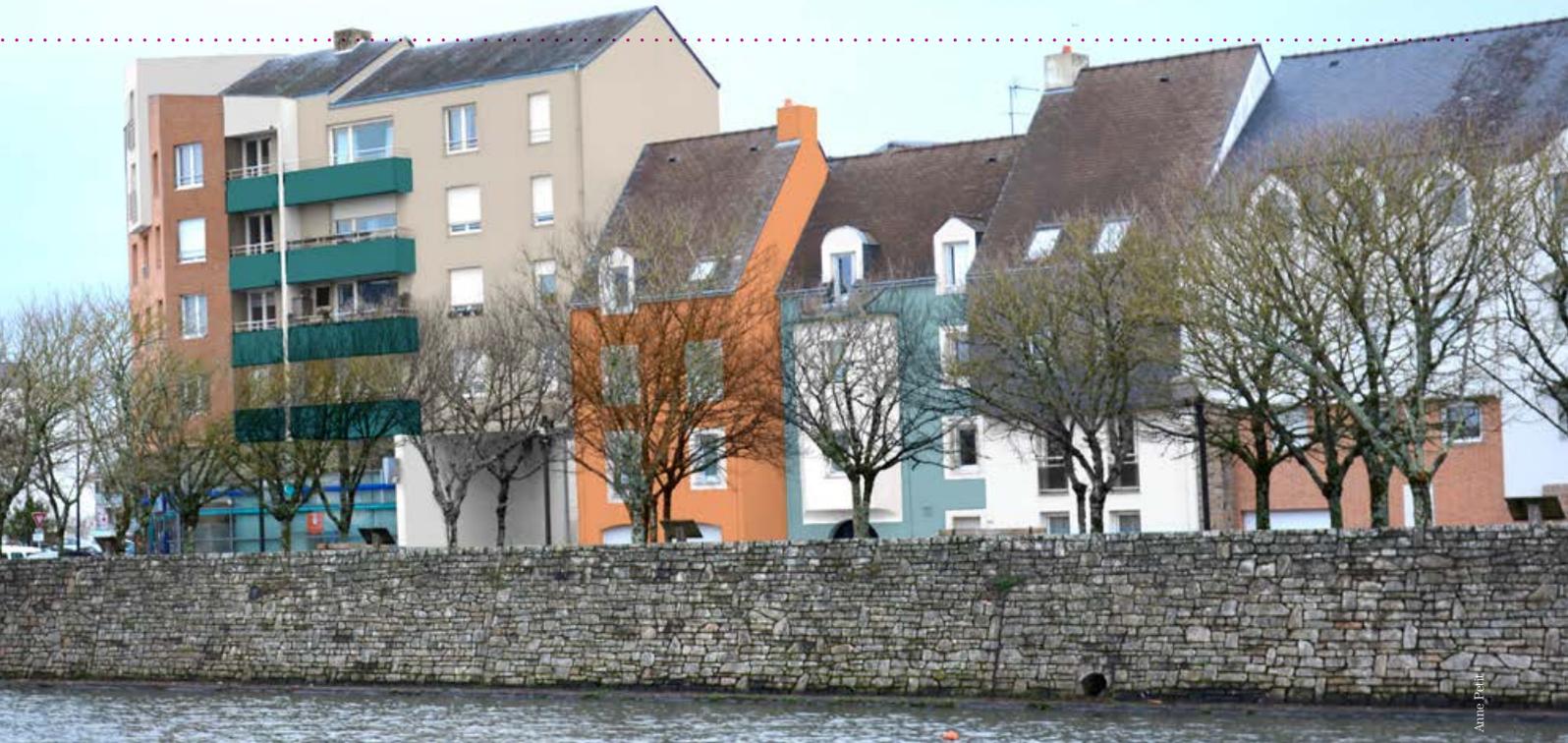
Phase 2 : Octobre à décembre 2021 - Résidences 9,11, 13 F. Mauriac.

Phase 3 : Sept à décembre 2021 - Résidences : M. Paul & Doulich.

Les travaux n'auront aucune incidence sur la circulation et l'accès aux commerces.

CAMPAGNE DE RAVALEMENT 2021

La Ville de Lanester met en place une opération de ravalement des façades et pignons visibles. Pour ouvrir droit à la subvention, l'immeuble doit être situé en bordure de certaines voies et compris dans un périmètre (consultable sur www.lanester.bzh rubrique Territoire- Service Urbanisme). Le subventionnement des travaux est établi au m² de façade réalisé.



Anne Petit

Architecte coloriste, un métier et un regard

En quoi consiste le métier d'architecte coloriste ?

« Le travail d'architecte-coloriste consiste à rechercher l'adéquation la plus juste entre l'architecture et la couleur. La puissance de la couleur permet de transformer un bâtiment, de valoriser un espace urbain, de redonner une âme à un centre ancien, de rendre le bâti plus lisible. Notre travail s'inscrit dans une démarche de respect du bâti, d'intégration à l'espace urbain et de mise en valeur de l'architecture par la couleur. »

Comment avez-vous choisi les couleurs pour le centre-ville de Lanester ?

« Nous nous sommes inspirées de la couleur brique présente dans le quartier. Nous avons proposé deux pistes : la première consistait à aller vers un camaïeu autour de la couleur orange. Pour la seconde, celle qui a été choisie, nous avons pris le contre-pied en jouant avec des couleurs complémentaires le bleu et le vert. Ces couleurs dialoguent avec les éléments naturels du parc en face,

sa végétation, l'eau. Les couleurs froides utilisées sur ces bâtiments permettent d'alléger leur perception, de donner plus d'espace et de faire la liaison avec l'espace paysager environnant. La gamme de teintes déclinées en 2 couleurs, une forte et une plus douce, accompagne et redessine les différents volumes des bâtiments. Ces teintes fortes choisies dans une partie du cercle chromatique sont équilibrées par des teintes neutres en camaïeu, blanc cassé, beige clair et beige grisé. »

Quel rôle jouent les couleurs en ville ?

« La couleur peut avoir un impact sur l'image d'une ville, apporter un aspect convivial et chaleureux, renouveler un centre-ville, le dynamiser. Pour Lanester, l'objectif d'intégrer le travail de coloriste dans la démarche de ravalement de ces immeubles est de marquer le centre-ville, d'accentuer l'effet de porte de la rue François Mauriac, d'animer la sous-face des arcades, et de redonner de la visibilité aux rez-de-chaussée commerciaux » •



Anne Petit

diplômée en arts appliqués
et titulaire du diplôme d'Etat
d'architecture, spécialiste en
couleurs urbaines



Martine Homburger

diplômée de l'École
d'architecture de La Villette

c'est voté

Retour sur les décisions adoptées lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021, retransmise pour la première fois en direct sur internet.

Diffusion vidéo des séances

La séance a été retransmise en direct vidéo et en différé sur le site de la ville. Le dispositif technique, qui permet d'assister aux débats sur la base d'un simple plan fixe, a été mis en œuvre à partir du matériel de visioconférence de la salle et n'a donc engendré aucun coût supplémentaire pour la collectivité. www.lanester.bzh > Conseil municipal

Règlement local de publicité (RLP) : orientations générales

Le RLP, qui adapte la réglementation nationale relative à l'affichage publicitaire, est actuellement en cours de révision afin de continuer à répondre aux objectifs de préservation du cadre de vie des Lanestériens. La phase finale de cette procédure est envisagée pour début 2022 après la tenue d'une enquête publique à l'automne. Parmi les grandes orientations débattues lors du conseil, citons par exemple la préservation de certains secteurs (centre-ville, quartiers résidentiels), l'extinction nocturne des dispositifs lumineux, ou encore l'interdiction ou l'encadrement des implantations denseignes sur les toitures, les arbres ou les balcons.

www.lanester.bzh > Territoire > Urbanisme

Programmation du « Contrat de Ville »

Dans le cadre de l'appel à projets « Contrat de Ville 2021 » à destination des quartiers prioritaires de Lanester (Kerfrehour-La Châtaigneraie, centre-ville), les partenaires financiers et institutionnels (ville, agglo, État, CAF, bailleurs sociaux...) ont retenu 31 projets, dont 27 associatifs, avec une attention particulière portée à la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Parmi les propositions retenues, citons l'ouverture d'une boutique partagée qui permettra à tout porteur de projet commercial d'expérimenter son offre avant installation, un bus itinérant de l'entrepreneur pour accompagner les projets de création d'entreprise, ou encore un ensemble d'actions autour de l'emploi des jeunes.

Création d'un poste d'animateur du Conseil Citoyen

La Ville de Lanester va recruter une animatrice ou un animateur pour le Conseil citoyen, instance participative qui favorise la concertation et l'implication des habitants au sein des quartiers prioritaires. Cette personne bénéficiera d'un contrat « adulte relais », c'est-à-dire d'un contrat d'insertion qui s'adresse aux personnes sans emploi ou

déjà en contrat aidé, de plus de 30 ans et résidant en quartier prioritaire. Deux autres personnes en contrat « adulte-relais » sont déjà employées à Lanester par la Confédération Syndicale des Familles et l'association La Clé des Champs •

EN BREF

Prolongation du plan de soutien aux commerces

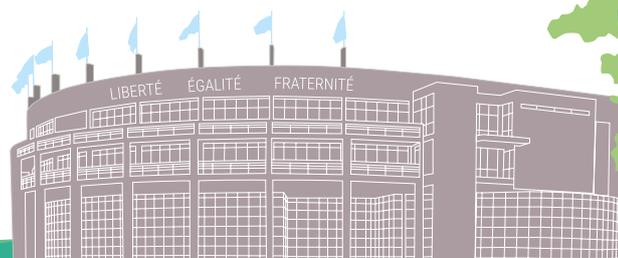
Compte tenu de la situation sanitaire, la municipalité renouvelle son soutien aux commerces de proximité. Ainsi, le dispositif d'aide aux loyers commerciaux est reconduit afin de couvrir la période de fermeture administrative en cours, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021, ainsi que la gratuité des droits de place pour le marché.

Lanester access

Mis en place en 2015, ce dispositif d'aide communal s'adresse aux primo-accédants pour un logement neuf ou ancien. L'impossibilité de la cumuler avec le dispositif national depuis 2017, conjuguée à l'évolution à la hausse du marché de l'immobilier, ont sensiblement infléchi le nombre de demandes déposées. Le dispositif a donc été reconduit pour 2021 avec des critères d'admissibilité élargis (voir p.20). www.lanester.bzh > Pratique > Documents

Forfait « mobilité durable » pour les agents

En complément du Plan de Déplacement Administratif visant à promouvoir les modes de déplacements « doux » auprès des agents de la collectivité (mise à disposition de vélos électriques, incitation au covoiturage...), la collectivité va proposer, sous conditions, un forfait annuel de 200 euros aux agents qui opteront pour un mode de déplacement alternatif (vélo, covoiturage) pour leur trajet domicile-travail.



Lanester en images



Ville de Lanester



Des mercredis colorés au centre de loisirs pour les enfants de personnels dits prioritaires.



Ville de Lanester



A. Salomé-Cochard



A. Salomé-Cochard



Le projet de végétalisation de la cour d'école Paul Langevin a remporté le 2^e prix régional « des idées pour ma Terre ». Bravo à eux !

5^E ÉDITION



La 5^e édition du Budget Participatif est lancée ! Les Lanestériennes et Lanestériens ont carte blanche pour proposer leurs projets qui seront ensuite soumis au vote. Vous tous avez donc une partie du budget d'investissement entre les mains : alors à vos méninges !

mission Budget

La piste d'initiation à la circulation à vélo, issue du BP 2017, connaît un grand succès.



FPH Photographies

À Lanester, les idées et l'avis des Lanestériennes et Lanestériens comptent et ne manquent pas.

Dispositif de participation emblématique de la Ville de Lanester, le Budget Participatif instauré en 2016, revient pour la 5^e édition avec la promesse simple et efficace « vous décidez, nous réalisons ».

Historique

La participation citoyenne fait partie de l'ADN de Lanester depuis une vingtaine d'années. « Ancêtre » du Budget Participatif, le Conseil Municipal participatif sur le budget avait pour objectif de présenter le budget de la Ville dans un souci de transparence et de pédagogie budgétaire basée sur l'échange entre les habitants et les élus. De 2015 à 2016, l'Observatoire, institué dans la Charte de la Démocratie Participative, a réfléchi à de nouvelles méthodes participatives afin de démocratiser la question budgétaire et permettre aux habitants de s'en emparer.

Mayonnaise

Cela a donné naissance au Budget Participatif version expérimentale.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que la mayonnaise participative prenne : la volonté d'inviter tous les citoyens à s'impliquer dans la vie de la commune, l'envie de répondre à leurs besoins par des projets concrets tout en expliquant, de façon pédagogique et concrète, les ressorts et les enjeux d'un budget municipal.

Présents

Les Lanestériennes et Lanestériens, de 9 à 105 ans ont répondu présents. Depuis 2016, parmi les 374 projets proposés, soit plus de 90 par édition, 13 se sont concrétisés. D'une grande diversité, les propositions ont mis en avant l'esprit solidaire et novateur propre à Lanester.

200 000 €

Cette année, l'enveloppe budgétaire dédiée au budget participatif est doublée et s'élève à 200 000 euros. Après une année perturbée par la crise sanitaire et l'absence d'édition en 2020, les initiatives citoyennes sont attendues avec impatience et curiosité.

t Participatif

5^E ÉDITION

du rêve à la

C'est parti ! Le Budget Participatif se déroule du lundi 3 mai à fin novembre 2021. On vous dit tout pour concrétiser vos belles idées ! Mode d'emploi en 6 étapes.

Le déroulement du Budget Participatif 2021 sera adapté en fonction des conditions sanitaires en vigueur. **Tenez-vous au courant sur www.lanester.bzh**

Étape 1 MAI-JUIN Je m'informe et je cogite

Informez-vous en lisant ce dossier, consultez la rubrique du site Internet de la ville dédiée au Budget Participatif, lisez le règlement, inspirez-vous des projets déposés lors des précédentes éditions. Posez vos questions au Service Vie Citoyenne par mail ou par téléphone. Échangez en famille, entre amis. Inscrivez-vous au groupe Facebook. Participez aux présentations de la démarche qui se déroulent dans différents lieux publics (multi-accueil, écoles, collèges, maisons de quartier...), en deux mots : **informez-vous !**

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT, C'EST QUOI ?

Il correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiments ou de l'espace public, d'achats de biens amortissables. En opposition au budget de fonctionnement qui englobe les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la Ville (rémunération du personnel, achats des services, dépenses régulières, subventions...).

Étape 2 DU 3 MAI AU 20 JUIN Je me lance

Vous avez 6 semaines et 2 options pour soumettre votre projet :

- **Version numérique** : sur la plateforme Id city sur www.lanester.bzh
- **Version physique** : dans les urnes disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville, dans les 4 Maisons de quartier et dans les autres structures municipales (voir sur www.lanester.bzh)

Une personne ne peut soumettre qu'un seul projet. Le projet peut être porté par plusieurs personnes avec un représentant identifié.

Besoin d'un coup de main pour clarifier vos idées ?

Pendant cette phase d'émergence des projets, n'hésitez pas à demander de l'aide. Dans les Maisons de quartier, des agents municipaux seront présents pour vous accompagner à formaliser vos projets. Des réunions d'élaboration collective de projets sont organisées par le Service Vie Citoyenne. Les projets recevables (qui respectent tous les critères inscrits dans le règlement consultable sur www.lanester.bzh) sont mis en ligne sur la plateforme ID CITY dédiée au Budget Participatif sur www.lanester.bzh. Les internautes inscrits sur la plateforme peuvent commenter et donner leur avis (pour, contre, mitigé). Le Service Vie Citoyenne peut mettre en relation les porteurs dont les projets sont similaires ou proches afin de les fusionner. Cela donne de belles rencontres (voir pages 16-17). La liste de tous les projets recevables est alors validée par la Municipalité et hop ! On passe à l'étape suivante : **le forum des projets.**



réalité

Étape 3

3 JUILLET

Tous au forum

Tous les projets recevables sont présentés lors du Forum, ouvert à tous. C'est l'occasion pour les porteurs de projet de défendre leur idée, d'échanger, de comprendre la construction budgétaire publique. Puis, vient le temps de la sélection. Chaque votant choisit 5 projets par ordre de préférence. Le premier choix obtient 10 points, le 2^e choix obtient 8 points, le 3^e choix obtient 6 points, le 4^e choix obtient 4 points et le 5^e obtient 2 points. Les votes en ligne sur la Plateforme ID CITY sont alors pris en compte. Chaque vote « POUR » apporte un point supplémentaire au projet. Au final, il n'en restera que 10 : **Les 10 projets qui recueillent le plus de points poursuivront l'aventure.**

JUILLET-SEPTEMBRE

Étape 4 À la loupe

Les 10 projets issus du Forum des projets passent ensuite sous la loupe des services municipaux qui étudient leur faisabilité technique, juridique et financière. Des temps d'échange sont organisés entre les services municipaux et les porteurs de projets pour partager les intentions et préciser les besoins. Si certains projets sont techniquement ou juridiquement irréalisables ou estimés supérieurs à l'enveloppe allouée, ils ne seront pas soumis au vote. **Chaque projet est ensuite présenté dans une fiche définitive** consultable sur le site Internet de la Ville.

LE BP EN 2 TEMPS

- 1. J'ai un projet !**
Je le dépose à titre individuel ou collectif
- 2. J'ai un avis !**
Je peux voter si j'habite à Lanester et si j'ai au moins 9 ans.

Étape 5

OCTOBRE-NOVEMBRE

En campagne

Les 10 projets soumis au vote des Lanestérien-ne-s sont présentés dans le cadre d'une large **campagne d'information.**

Étape 6

NOVEMBRE

Et les nominés sont...

Tous les Lanestérien.nes de plus de 9 ans, sans condition de nationalité, sont invités à voter.

- **Vote numérique** : sur la plateforme ID City (sur www.lanester.bzh) durant 13 jours du lundi au samedi.
- **Vote physique** : un bureau de vote est organisé à l'Hôtel de ville les deux samedis pendant les semaines de vote. Le vote est de type préférentiel (1 à 3) et les 3 choix doivent se porter sur des projets différents.

Les projets sont retenus par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale allouée au Budget Participatif. Les projets lauréats sont annoncés lors d'une réunion publique d'information sur le budget de Lanester organisée fin novembre. **Les projets lauréats sont adoptés par le Conseil Municipal dans le cadre du vote du budget et seront réalisés l'année suivante.**

Une question ? Posez-la au service Vie Citoyenne sur budget-participatif@ville-lanester.fr ou par téléphone au 02 97 76 81 15.

5^E ÉDITION

ils l'ont fait



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE



Originaire de Concarneau, Antoine Jestin s'est lancé dans l'aventure participative numérique en 2015 avec la création de son entreprise ID CITY. Depuis 2016, il est le compagnon de route de toutes les éditions du Budget Participatif grâce à la création de la plateforme

numérique sur laquelle déposer les projets, contribuer et voter.

« Au début nous n'étions pas spécialisés dans la concertation citoyenne. Nous avons développé une expertise grâce à notre partenariat avec Lanester, 1^{re} collectivité qui nous a fait confiance et avec qui nous avons construit une relation très particulière. La ville de Lanester nous a donné l'opportunité de montrer l'intérêt du numérique en faveur de la participation citoyenne. Depuis, nous travaillons avec une quarantaine d'organisations (communes, départements bailleurs sociaux, universités) pour développer la démocratie numérique. Nous avons créé un guide pratique du Budget Participatif qui recense les expériences innovantes destiné aux collectivités souhaitant se lancer ou améliorer leur dispositif. »

Depuis 2016, 13 projets ont vu le jour grâce à vous !

SWAN A PRIS GOÛT AU BUDGET PARTICIPATIF



En 2017, à l'âge de 13 ans, Swan a proposé le projet du « terrain à bosses au Rohu ». En 2018, elle a porté celui de « Sport et aventure au Parc du Plessis ».

« J'avais déjà en tête l'idée du terrain à bosses quand je participais au Conseil Municipal des Enfants, mais cela n'avait pas abouti. Alors, j'ai repris l'idée et porté ce projet seule lors du Budget participatif 2017. J'étais soutenue par mon meilleur ami, Ewen, avec qui j'ai porté le projet « Sport aventure » en 2018. Nous étions les plus jeunes mais nos idées étaient écoutées. On a participé à des réunions avec des adultes mais on était tous sur le même pied d'égalité. Tout était fait pour nous mettre à l'aise. Quand notre projet a fait partie des 10 retenus on a vu que ça se concrétisait. Ça fait plaisir de voir que les gens s'amuse grâce à notre projet. A ceux qui hésitent encore à participer, je leur dirais d'y aller à plusieurs, de parler de leur projet autour d'eux car il faut que ça plaise ! »



VOS PROJETS RÉALISÉS DEPUIS 2016

2016

- Aire de jeux pour les tout-petits au Parc du Plessis
- Parcours intergénérationnel pour tous
- Signalétique du chemin piétonnier vers Saint Niau

2017

- Terrain à bosses au Rohu
- Ruches à Saint-Niau
- Piste d'initiation à la circulation à vélo
- Street Work out au Scarh

2018

- À vos vélos, prêts ? Roulez !
- Terre vivante chez l'âne Ester
- Sport et aventure au Parc du Plessis

2019

- Au près de mon arbre
- Les passages piétons lumineux
- Jouons tous ensemble

COMMENT 2 PROJETS ONT FUSIONNÉ ET CRÉÉ DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS



Juliette, 9 ans a porté le projet « Au près de mon arbre » qui a fusionné avec celui de Laurence et Jeanne.

« Mon projet c'était de replanter des arbres. D'autres personnes avaient proposé de planter des arbres fruitiers pour que les gens puissent se servir. Nos projets se ressemblaient alors on m'a proposé de m'associer avec elles. C'était bien d'être avec des adultes car au début j'avais un peu peur. Je ne vais pas participer à la prochaine édition car on a encore

plein de choses à faire. Par exemple, cet après-midi je vais apprendre à tailler des pommiers à Ti Penher. Bientôt on va planter un arbre de collection. Pour ceux qui hésitent à participer, je leur dirais qu'il faut y aller car après on est content de voir que ça a marché et que ça plaît à la population ! »

Laurence et Jeanne se sont associées à Juliette pour porter le projet « Au près de mon arbre »

« Nous voulions faire de Lanester une ville nourricière. Le verger de Ti Penher nous permettra de proposer des ateliers de fabrication de confitures et de gâteaux et de les distribuer. Le verger, c'est aussi un endroit où se retrouver. C'était une très bonne idée d'associer Juliette à notre projet, c'était génial d'avoir des personnes de tous les âges. Nous avons appris ensemble à greffer des arbres fruitiers. Nous avons été épaulées, écoutées et aidées. » Et Laurence d'ajouter « J'ai déjà des idées en tête pour l'édition 2021. »



**parole
d'élue**

Françoise Dumont

adjointe en charge de la participation citoyenne, des associations et du logement

« *Le Budget Participatif évolue et passe de 100 000 à 200 000€. Au-delà de la revalorisation budgétaire, c'est un nouveau souffle que la municipalité souhaite impulser pour aller encore plus loin dans l'implication des Lanestériennes et Lanestériens dans la vie de notre ville. Cette année encore, la réflexion et la créativité qu'elles soient individuelles, collectives, associatives, intergénérationnelles seront au rendez-vous pour donner naissance à une multitude d'idées et de projets! À vous de jouer! Embarquez dans la mission budget participatif et rêvez votre ville! »*

BALADES ET RANDONNÉES

La plupart des 40 km de sentiers de randonnée de Lanester figurent au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) en raison de leur intérêt touristique, environnemental et patrimonial.

Parmi ces itinéraires d'une remarquable diversité, le GR® 34 permet de relier le Pont des Indes au Pont du Bonhomme, puis de continuer son chemin via le GR®34 jusqu'à Hennebont. Ce tracé a récemment fait l'objet par la Fédération Française de Randonnée d'ajustements afin d'en améliorer l'itinéraire et pérenniser les passages sur des parcelles privées par convention avec les propriétaires.

Si le Comité Départemental de la FFRandonnée s'engage à réaliser et entretenir le balisage de l'itinéraire, la commune, quant à elle, assure l'entretien du parcours et des abords immédiats, et substitue un nouvel itinéraire si besoin. Au-delà d'une valorisation et d'une

reconnaissance de l'intérêt de ces sentiers, leur inscription au PDIPR permet à la commune de percevoir une subvention annuelle du Conseil Départemental afin de contribuer à ces dépenses.

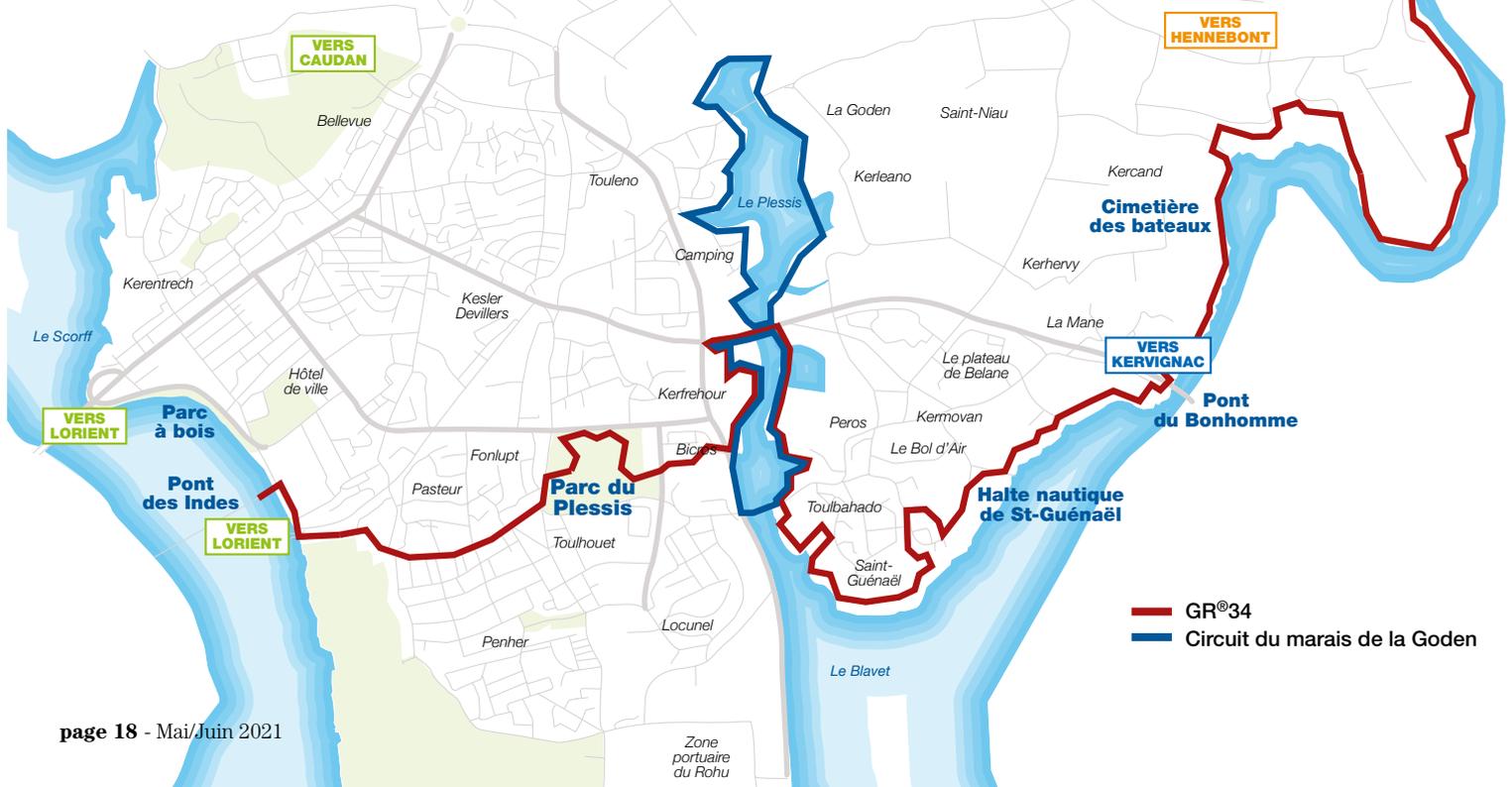
Autre parcours pédestre emblématique de Lanester, le circuit du « Marais de la Goden » mérite le détour pour son milieu naturel et son sentier aménagé. Propriété du Conseil Départemental, son itinéraire adapté à tous les publics devrait satisfaire les plus curieux des promeneurs. Alors si vous aussi, vous souhaitez vous aérer et découvrir la nature de Lanester côté rivière(s), enflez vos chaussures... et suivez le GR® !

Nos sentiers de randonnées sont à retrouver sur www.lanester.bzh > pratique

Téléchargez gratuitement l'appli « Rando Bretagne Sud »



en chemin sur le GR® 34



Frelons asiatiques

La commune accorde une aide aux particuliers en faveur de la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire communal. La subvention concerne la destruction des nids par un professionnel et s'élève à 50% du montant de l'intervention. Pour bénéficier de cette aide, vous devez fournir l'imprimé de demande d'aide, la facture acquittée et un relevé d'identité bancaire. Imprimé et liste des professionnels agréés disponibles sur www.lanester.bzh rubrique pratique – documents.



J'observe les oiseaux

Pour admirer les oiseaux, il faut choisir le bon moment, être attentif au moindre cri et surtout être patient ! Guide d'identification ou application mobile (Ornidroid ou Ornithopedia Europe), paire de jumelles, carnet à dessin, appareil photo vous permettront de conserver un souvenir de vos découvertes. À Lanester, lieu de rencontre des eaux douces et des eaux montantes de la mer vous pourrez identifier notamment :

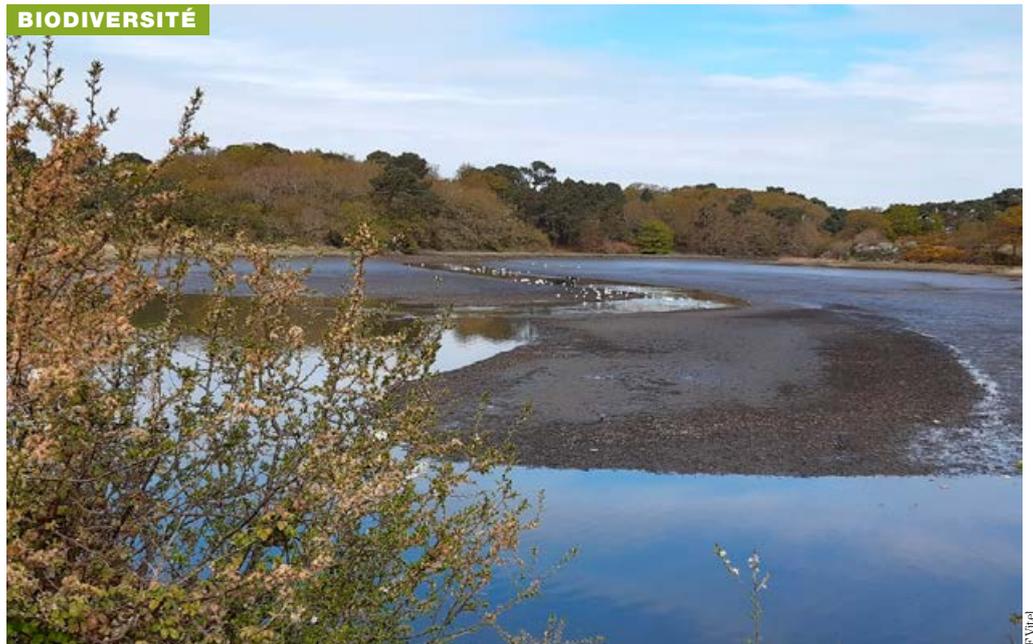
Plan d'eau et bordure de marais

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)
Héron cendré (*Ardea cinerea*)
Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)
Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)
Grand Cormoran (*Phalacrocorax Carbo*)
Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)

En bordure d'étang

Buse variable (*Buteo buteo*)
Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
Grive musicienne (*Turdus philomelos*)
Pic-vert (*Picus viridis*)

BIODIVERSITÉ



F. Vitel

sens en éveil

Et si nous nous évadions en observant la faune et la flore qui nous entourent ?

Le Marais du Plessis, un site apprécié des oiseaux et des promeneurs

Lanester, trait d'union entre le Scorff et le Blavet, abrite de nombreux sites naturels propices à la découverte de la biodiversité. Le printemps et le début de l'été sont les saisons idéales pour prendre le temps de regarder la nature qui nous entoure sous un nouveau jour. Pour transformer une balade digestive en aventure naturaliste, il suffit simplement d'observer les détails auxquels nous prêtons rarement attention. Prendre le temps de regarder les insectes dans l'herbe, les plantes sous nos pieds ou les oiseaux nichés dans les arbres. Prendre du plaisir à découvrir ce qui se cache sous nos yeux, même dans les endroits familiers. Ouvrir le nez, les oreilles, déployer tous nos sens pour mieux décrypter la nature.

Balade active

En fonction des observations du moment, votre balade nature devient une sortie inédite. Les

espaces naturels situés le long du GR® 34 offrent de magnifiques points de vue sur des espaces boisés et des zones marécageuses. L'Aigrette garzette ou le Martin-pêcheur peuvent s'observer à partir des cheminements en bois aménagés au-dessus du marais de la Goden. Un peu plus loin, entre le moulin du Plessis et le pont du Bonhomme, vous pouvez apercevoir, sur la vasière, le Grand Cormoran séchant ses ailes noires au soleil. Sur l'eau, des Cygnes tuberculés sillonnent entre les bateaux, non loin des Tadornes de Belon qui plongent de temps à autre en quête de nourriture. Sur le sentier, des Ajoncs d'Europe à l'odeur de noix de coco en cette saison, et des Genêts à balais forment de petites touches de couleur jaune. En tendant l'oreille, vous percevrez peut-être le chant de la Grive musicienne qui vous accompagnera tout au long de cette belle balade oxygénante •



aide toit

La Ville de Lanester propose 2 dispositifs d'aides en matière de logement : l'un pour faciliter l'accèsion à la propriété et l'autre pour accompagner la rénovation thermique de son logement.

En 2019, la Ville de Lanester avait mis en place le dispositif « Lanester Access » pour faciliter l'accèsion des primo-accédants aux logements neufs. Ce prêt à taux zéro est désormais également ouvert à l'acquisition d'un logement ancien. Il faut pour cela ne pas être propriétaire de sa résidence principale depuis au moins 2 ans. Ce prêt, de 15 000€ maximum sur 15 ans, est délivré par l'une des banques partenaires, grâce à une aide financière de la ville. Cette aide peut être cumulable avec le dispositif

« Prim'access » de Lorient Agglomération et le prêt à taux zéro national, selon certaines conditions.

Rénover

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, vous souhaitez améliorer son isolation, diminuer votre facture de chauffage, installer une chaudière plus performante ou encore changer de fenêtres ? La Ville de Lanester, engagée face au changement climatique, vous accompagne pour financer vos travaux de rénovation thermique. Une des conditions pour

en bénéficier est d'avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal aux plafonds Prêt Social Location Accession.

Porte d'entrée

L'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération sera votre 1^{er} interlocuteur pour établir un diagnostic gratuit et vous accompagner dans votre projet d'accèsion à la propriété ou de rénovation thermique de votre logement. D'autres aides existent pour financer vos travaux : subventions, crédits d'impôts, prêts... Renseignez-vous auprès de l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération •

Contact Espace Info Habitat :

Prise de RDV obligatoire par téléphone au 0800 100 601 ou par e-mail : eih@agglo-orient.fr
Plus d'infos sur www.orient-agglo.fr
rubrique : Service-Habitat et Urbanisme.

du breton à tous les âges

La Ville de Lanester est l'une des rares communes du département où le breton s'enseigne dans les écoles publiques de la maternelle au lycée. Un accompagnement qui commence dès la petite enfance au multi-accueil collectif et familial et au relais des assistantes maternelles.

L'association de parents d'élèves Div Yezh aide à la consolidation de la filière bretonne sur le territoire. Cette association dynamique œuvre pour la transmission de la langue régionale via plusieurs événements chaque année. « *Le bilinguisme précoce offre de nombreux avantages* » confie Marie-Hélène Le Guennec, co-présidente de Div Yezh « *c'est un excellent levier pour l'apprentissage des futures langues et cela développe l'esprit mathématique* ». Éveiller à une culture régionale par la langue mais aussi par la musique et la danse, c'est ce que proposent les différents acteurs de la culture bretonne.

Iffig

Vous ne connaissez pas Iffig ? Ce lapin polisson vient toutes les semaines à la maison de la petite enfance de Lanester. Grâce à Iffig, les tout-petits apprennent quelques mots de breton. Pendant une heure, on danse, on chante, on habille Iffig suivant la météo, on rencontre ses amis les animaux... Un programme ludique initié par Nikolas Amaury qui se fait un plaisir de sensibiliser les plus jeunes à la culture bretonne. Le moment est

ritualisé pour capter les enfants. « *La peluche Iffig fait le lien entre le breton et le français. Iffig facilite la transmission de la langue auprès des tout-petits* » nous dit Nikolas. Avec Iffig, le lien se concrétise aussi avec les familles et les professionnels de la petite enfance.

Laz-kanañ - Chorale

Le chant est un vecteur d'apprentissage de la langue bretonne. Dès l'entrée à l'école maternelle jusqu'au collège, en passant par l'école élémentaire, le breton est chanté. Marianne Quélen, enseignante en classe de CM1-CM2 à Romain Rolland, a mis en place une chorale au sein de l'école. « *C'est un engagement des enfants et des familles car plusieurs événements (hors période Covid) se déroulent chaque année : le concours du Kan Ar Bobl, la fête de la musique, des interventions à la médiathèque, la grande fête du printemps organisée par Div Yezh* » nous explique Marianne. « *À la rentrée prochaine, un projet Bagad pourrait voir le jour entre une classe bilingue et une classe non bretonnante* ». Le conservatoire municipal de musique et de danse est un acteur important car les professeurs de musique tradi-

Nikolas Amaury en séance avec les enfants du multi-accueil collectif.

tionnelle coordonnent des projets entre les différentes écoles de la ville, notamment pour la grande fête de Div Yezh •



Aurora-Silvane-Cochard

CULTURE

festivals d'été

Les festivals d'été sur le site de Kerhervy sont en cours de préparation. À l'heure où sont écrites ces lignes, la tenue de ces événements est encore incertaine. Malgré la crise sanitaire, les équipes municipales et associatives de la Fontaine aux chevaux et de la Cie Eskemm restent mobilisées.

Le festival de Kerhervy devrait avoir lieu du 18 au 27 juin 2021. La programmation est toujours en construction avec des comédies, tragédies et improvisations.... L'association La Fontaine aux Chevaux vous convie à une manifestation conviviale et familiale où seront jouées les créations du théâtre amateur de Bretagne et du Grand ouest.

Le festival Quai 9 à Kerhervy se tiendra les 3 et 4 juillet. Une nouvelle programmation, répondant aux normes sanitaires, est en cours d'élaboration avec des spectacles en journée, en plein air et sur l'ensemble du site. À découvrir : des acrobaties, du burlesque, du mime, des paillettes et des étoiles plein les yeux !

La 7^e édition du festival Danse à Kerhervy est prévue du 7 au 10 juillet. Les compagnies amateurs

souhaitant faire partie de la programmation sont invitées à déposer un dossier jusqu'au 11 juin 2021. Compagnies amateurs et professionnelles sont attendues pour notre plus grand plaisir sur le site du cimetière des bateaux •

Pour en savoir plus sur la programmation des festivals, nous vous invitons à consulter les sites et réseaux sociaux des programmeurs :

www.lanester.bzh / Facebook @VilleDeLanester
www.kerhervy.com / Facebook @Festival.Kerhervy
www.cie-eskemm.fr / Facebook @cie.eskemm



Sebastien Demme

BRETON

Course Ar Redadeg

Du 21 au 29 mai 2021 aura lieu la Redadeg, une course de relais qui sillonne la Bretagne de Carhaix à Guingamp. Festive, engagée et sans compétition, petits et grands courent ensemble de jour comme de nuit pour traverser les territoires. Les kilomètres vendus sont redistribués à des projets qui favorisent l'usage de la langue bretonne au quotidien. À Lanester, la course redadeg est attendue le 25 mai à 12h30 depuis le Pont des Indes. Elle parcourt la ville en passant par l'école Maternelle Eugénie Cotton, le groupe scolaire Romain Rolland et le collège Henri Wallon en direction de Caudan. Vous êtes les bienvenus pour participer à ce moment sportif et convivial.

Plus d'informations sur www.ar-redadeg.bzh ou Fulup le Sauze (06 95 33 34 15)



Bernard Cambay

Ar Redadeg

Adal an 21 betek an 29 a viz Mae 2021 e vo ar Redadeg, ur redadeg a-eiladoù dre Vreizh, etre Karaez ha Gwengamp. Evit ar fest, an engouestl hag hep tamm spersed keveziñ e vo an dud, bihan ha bras, é redek asamb'l a-dreuz ar vro, noz ha deiz. An argant dastumet dre werzhiñ kilometroù a vo profet da raktresoù hag a gas implij ar brezhoneg ar-raok ar ar pemdez. E Lannarstêr emañ gortozet ar Redadeg a-benn ar 25 a viz Mae, da 12e30, adal Pont an Indez. Treuziñ a ray kêr en ur dremen dre ar skol-vamm Eugénie Cotton, ar strollad skolioù Romain Rolland hag ar skolaj Henri Wallon trema Kaodan. Dait laouen da gemer perzh en abadenn sport bourrapl-se.

DÉCHÈTERIES

badgez !

L'accès aux déchèteries de Lorient Agglomération va être automatisé et s'effectuera à l'aide d'un badge. Cet accès informatisé sera progressivement installé au cours de l'année 2021.

Ce système automatisé équipé de barrières levantes aux entrées des sites a pour but de fluidifier le trafic et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers. L'ouverture des barrières sera déclenchée sur présentation d'un badge (virtuel ou physique), délivré sur justificatif de domicile. L'application « Lorient mon Agglo » vous donnera toutes les informations utiles sur votre déchèterie (fréquentation, période de travaux, déchets acceptés...). Pour plus de simplicité et de rapidité de traitement, vous pouvez choisir le support dématérialisé : le

e-badge. Vous pouvez cependant opter pour un badge « physique ». Les demandes se font en complétant un formulaire en ligne sur www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets > Déchèteries: accès par badge). Les habitants ne disposant pas d'accès à internet sont invités à prendre contact avec la mairie.

Plus d'informations :

- www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets > « Déchèterie : accès par badge »)
- numerover@agglo-lorient.fr
- 0 800 100 601 (appel gratuit)



EXPOSITION

Dualité Sculpture

Du 17 mai au 19 juin, la Galerie La Rotonde accueille le sculpteur Loïc Hervé. Artiste éclectique, il manie et assemble différents matériaux tels que le granit, le marbre, l'acier, le textile, le caoutchouc, le bois... entre équilibre et instabilité, dureté de la pierre et souplesse du textile, ses compositions défient les lois de l'apesanteur. Son travail s'inspire de ses nombreux voyages. Il nous montre l'exil et le monde maritime, là où le rêve d'un ailleurs et les rencontres s'entremêlent.

Exposition du 17 mai au 19 juin
Galerie La Rotonde – Hôtel de ville
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 11h45



Souvenirs d'écoles

Pour son prochain film, le groupe Histoire et Patrimoine recherche d'anciens élèves et anciens instituteurs lanestériens pour témoigner sur leur scolarité à Lanester dans les années 50 et 60, l'interdiction du breton à l'école, les leçons de morale, la discipline, les jeux dans la cour, le certificat d'études, la fête des écoles...

Contact : Archives municipales
au 02 97 76 81 55 aux heures
d'ouverture de l'Hôtel de ville.

Moustique tigre

Un réseau de pièges pondoirs est installé sur la commune de fin avril à fin octobre 2021 sur demande de l'Agence Régionale de Santé. Ces pièges permettent de détecter l'implantation du moustique tigre. Le larvicide présent dans chaque piège garantit l'absence d'émergence de moustiques adultes pendant la période de surveillance.

Signaler un moustique tigre :
https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Pour toute information complémentaire :
<https://www.bretagne.ars.sante.fr/la-lutte-antivectorielle>



CHAMPIONNAT



Lanester, engagée dans la pratique des cultures urbaines depuis de nombreuses années, accueillera le championnat de Breaking Grand Ouest des moins de 16 ans. Objectif : constituer l'équipe de France qui participera aux Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024.

Entre sport et art, le **breaking (ou breakdance) est une danse issue de la rue.** Acrobatique, elle se pratique sous forme de duels (battles) lors desquels s'affrontent des individus ou des équipes. Les danseuses et danseurs s'affrontent à tour de rôle durant une performance où ils enchaînent mouvements de jambes et figures au sol.

Reconnaissance

Le breaking sera donc représenté au JOP 2024 en tant que discipline

Unité Urbaine est l'événement dédié aux cultures urbaines dont fait partie le Breaking.

additionnelle affiliée à la Fédération Française de Danse. Nouvelle aux JO, cette danse hip-hop existe depuis une quarantaine d'années. Reflets de l'évolution sociétale et culturelle, le breaking s'est nourri de l'histoire de plusieurs pays et peuples venant des 4 coins du monde. La reconnaissance de cette discipline, qui n'est pas que sportive mais aussi artistique et culturelle, est également celle de la diversité. Pour ses adeptes et pratiquants, le breaking véhicule un message fort d'unité et d'universalité.

JO 2024

Pour que cette danse soit représentée aux JO, il faut repérer, sélectionner et préparer les Bgirls et Bboys qui constitueront l'équipe de France. C'est tout l'enjeu du championnat de Breaking Grand Ouest - 16 ans qui se déroulera à Lanester. Au-delà de l'enjeu de performance propre aux JOP, l'ambition de la fédération de Danse est de construire un socle durable bénéfique à la pratique et à l'image du breaking. Pour cela, une commission composée de représentantes et représentants issus de toute la France travaillent ensemble pour intégrer la discipline aux JOP sans la dénaturer ni la limiter à une pratique sportive.

Avant-gardiste

Lanester n'a pas attendu la reconnaissance officielle pour enseigner le breaking. Depuis plusieurs années, il est dispensé au Centre Municipal d'Initiation Sportive (CMIS) et lors de stages en centres de loisirs. Forte des 13 éditions d'Unité Urbaine, Lanester est reconnue comme une ville engagée en faveur de la culture urbaine.

Initialement prévu début mai, le championnat Grand Ouest breaking - 16 ans a été reporté en raison du contexte sanitaire, sa date sera communiquée ultérieurement.

le breaking aux JO

TOUR DE FRANCE

Le Tour de France passera à Lanester lundi 28 juin lors de l'étape Lorient- Pontivy. Que vous soyez adepte de la petite Reine, curieux ou riverain, voici le programme !

Evénement populaire qui jouit d'un engouement intergénérationnel, le Tour de France passera cette année par Lanester. À Lanester, le vélo est de plus en plus présent, dans la pratique individuelle, les aménagements ou dans le monde associatif. Histoire de se mettre en selle, des animations seront proposées dimanche 27 juin de 10h à 12h. Le club cyclotouriste et l'ACL 56 proposeront un parcours d'agilité (gymkhana) aux enfants sur

l'Espace Mandela. Le club cyclo touriste proposera une balade familiale à vélo. Chaque participant doit apporter son vélo et son casque •



JOUR J

Les coureurs emprunteront l'itinéraire suivant :

- > Le Pont des Indes
- > Boulevard Leclerc
- > Avenue François Billoux
- > Avenue Lénine
- > Rue Colonel Fabien
- > Av Général De Gaulle
- > Avenue Président Allendé
- > RD 194
- > Pont du Bonhomme

De 10h à 14h : L'axe Billoux / Lénine / Fabien / De Gaulle / Kermorvan/Le Bel Air sera interdit à la circulation. Un plan de déviation sera instauré. Les usagers du secteur sud (écoles, crèches, foyer de vie, EPHAD) devront donc prendre leur disposition en amont.

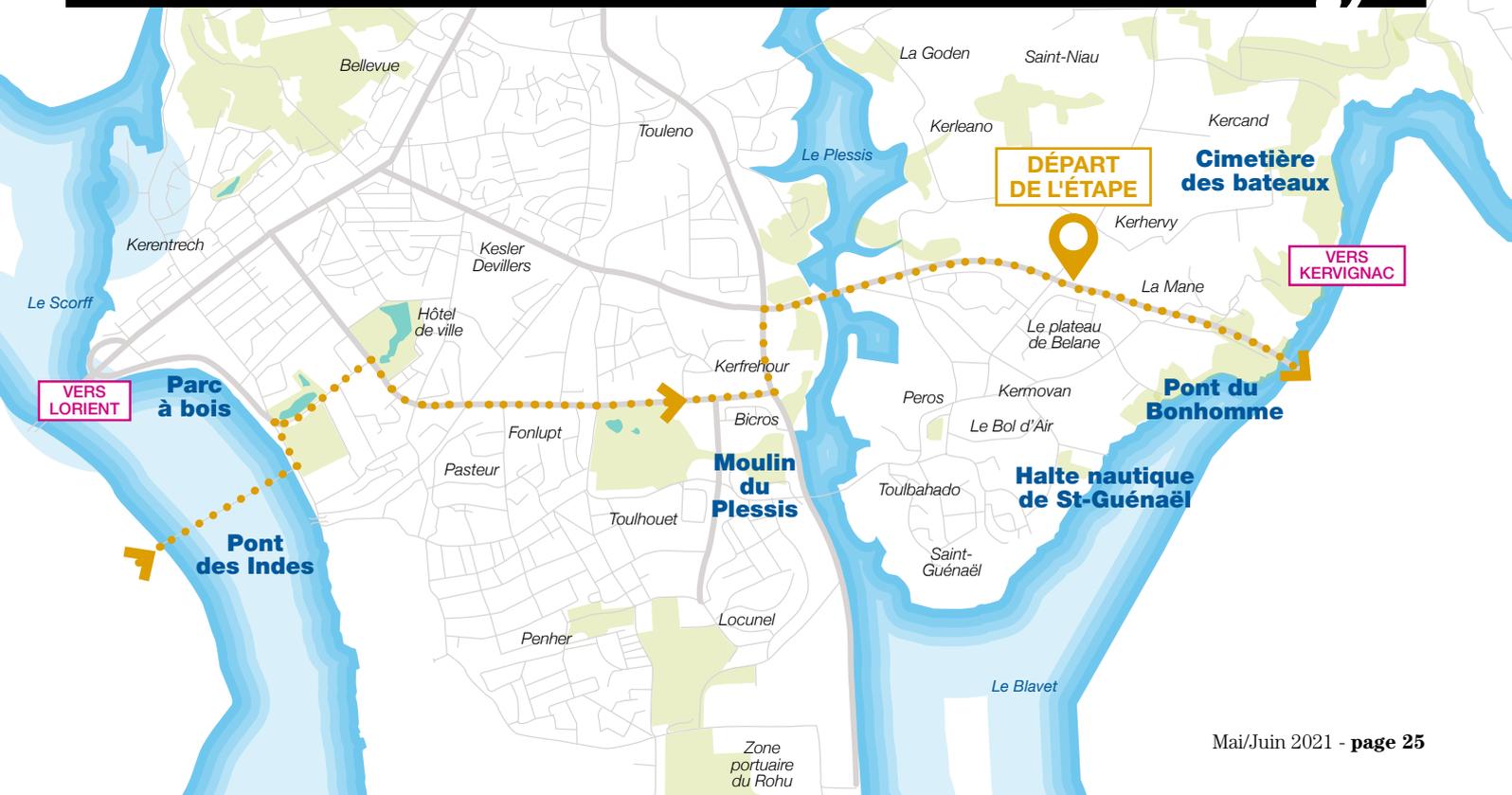
11h20 : Passage de la caravane (deux heures avant les coureurs).

13h10 : Départ fictif donné à Lorient

13h20 : Départ des coureurs à hauteur de Kerguer.

Passage sur la commune entre 13h30 / 13h40.

étape Lorient-Pontivy



culture pour tous



Frédéric Belormin

HORAIRES DES PERMANENCES ARTS PLASTIQUES

Mercredi 1^{er} et 8 sept : 10h à 12h et
14h à 18h

Lundi 6 et mardi 7 sept : 17h à 19h
**Reprise des cours le 13 septembre
2021**

Renseignements :
sebastien-coueffic@ville-lanester.fr
02 97 76 64 41 / 07 61 79 51 80

HORAIRE DU SECRÉTARIAT DU CONSERVATOIRE

Lundi, jeudi et vendredi : 16h à 19h

Mardi : 10h à 12h et 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h

Renseignements : musique-et-
danse-lanester@ville-lanester.fr -
02 97 76 03 28

L'année 2021 a été éprouvante pour les usagers des équipements culturels privés de leur pratique artistique. Malgré toutes ces contraintes, la prochaine saison se prépare dès maintenant.

Vous avez une âme de plasticien, vos enfants adorent les activités manuelles, l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques est fait pour vous : découverte des grands mouvements artistiques et des artistes qui les incarnent, apprentissage des techniques de l'art, développement de sa maîtrise, mais surtout plaisir de pratiquer les arts plastiques. Peinture, dessin, gravure, sculpture, pratiques numériques et étude du 7^e art sont aux rendez-vous. Les cours com-

mencent dès 5 ans jusqu'à l'âge adulte. Les inscriptions se font en ligne sur www.lanester.bzh à partir du mois de juin. Des permanences d'inscriptions auront lieu début septembre. L'occasion d'échanger avec l'enseignant Sébastien Couëffic.

Conservatoire de Musique et de Danse

Vous préférez vous exprimer avec votre corps ou avec un instrument ? Vous souhaitez être accompagné afin de progresser dans votre pratique artistique ?

Les professeurs du Conservatoire accueillent les élèves dès 4 ans lors des cours d'éveil, des cours d'initiation, puis des cours d'apprentissage en pratiques individuelles ou collectives. Instruments à cordes, à vents, polyphoniques ou traditionnels ; danse classique ou moderne jazz. Les inscriptions sont ouvertes via Duo Net ou au secrétariat du 1^{er} juin au 2 juillet pour les anciens élèves. Les nouveaux élèves sont invités à se faire connaître du 21 juin au 2 juillet, puis du 30 août au 3 septembre •

SPORT BIEN-ÊTRE

L'activité physique est indispensable pour la santé... et le moral ! En juin, la municipalité vous propose des rendez-vous sportifs gratuits et en plein air, en partenariat avec des associations lanestériennes. Une belle occasion de se retrouver et de bien commencer vos dimanches d'été !

« **Le sport, c'est la santé !** » Cette affirmation simple est confirmée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui rappelle que le manque d'activité physique est l'une des 10 premières causes au regard de la mortalité mondiale. On entend par activité physique tout mouvement corporel qui requiert une dépense d'énergie, quel que soit son niveau d'intensité, modéré ou plus intense, elle offre de nombreux bienfaits pour la santé. En complément d'une alimentation saine et équilibrée, une activité sportive régulière s'avère même être un formidable atout pour vos défenses immunitaires et votre bien-être général.

Bienfaits

Que vous soyez un(e) authentique athlète ou simple débutant(e), l'effort

est vite récompensé par de multiples bienfaits. Ainsi, si l'apport pour le souffle et le fonctionnement du système cardiovasculaire paraît évident, on notera également l'évacuation des toxines par la respiration et la respiration, le maintien du bon fonctionnement des articulations ou encore l'action bénéfique sur le stress, l'appétit ou la qualité du sommeil... Bien sûr, il faut savoir adapter cette activité sportive à l'âge et aux capacités physiques pour en profiter pleinement, voire éviter des blessures. D'où l'intérêt d'un accompagnement.

Go!

Et si vous profitez des « dimanches sportifs » proposés en juin à Lanester pour vous essayer à une activité encadrée par des moniteurs agréés ? Cette

animation gratuite, initiée en 2017, mobilise les associations lanestériennes comme le Foyer Laïque de Lanester, qui proposera cette année encore un grand nombre d'activités aussi diverses que stimulantes: Tai-Chi-Chuan, Pilates, Remise en Forme, Cross Fit, Soft Volley, Zumba, Cardio Boxe ainsi que Yoga sont en effet au programme ! Vous pourrez également pratiquer de la gym avec les Enfants du Plessis, du Hand fit avec le Lanester Handball, et même embarquer à bord du « Dragon boat », le canoë aux couleurs de la lutte contre le cancer du sein du Lanester Canoë-Kayak Club. Enfin, une animation spéciale « vélo » sera proposée par l'ACL56 et le club cyclotouriste la veille du passage du Tour de France (p.25). Alors en juin, pas d'hésitation: profitez d'une sympathique parenthèse sportive et collective ! •

ANIMATIONS « SPORT BIEN-ÊTRE »

Dimanche 6, 13, 20, 27 Juin – 10h30 à 11h30
(Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

Espace Mandela ou complexe sportif de Locunel
Gratuit, sans inscriptions, ouvert à tous

Le lieu et les activités seront précisés sur
www.lanester.bzh

le retour des dimanches sportifs



ÉLECTIONS

régionales et départementales

Initialement prévu en mars, ce double scrutin se déroulera le 20 juin, puis le 27 juin en cas de second tour.

En juin, si le contexte sanitaire le permet, les citoyens seront appelés à voter pour désigner les membres du Conseil Régional et ceux du Conseil Départemental. Rappel des informations pratiques indispensables au vote.

Être inscrit sur les listes électorales

Vous êtes nouvellement inscrit à Lanester ou vous avez signalé votre changement d'adresse sur Lanester: une nouvelle carte électorale vous sera adressée par voie postale au plus tard 3 jours avant les élections.

Vous venez ou allez avoir 18 ans au plus tard la veille des élections, vous avez dû recevoir un courrier vous informant que vous êtes inscrit d'office sur les listes électo-

rales de Lanester. Si ce n'est pas le cas, prenez contact avec le service élections. Vous recevrez votre carte électorale par voie postale au plus tard 3 jours avant les élections.

Vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de Lanester en vous connectant sur le site internet: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, renseignez tous vos prénoms.

Vote par procuration

Vous avez la possibilité de donner procuration à la personne de votre choix, **deux procurations maximum** sont possibles pour ces élections. Cette personne qui votera à votre place doit être inscrite sur la liste électorale de Lanester mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote. Il est indispensable de faire enregistrer la procuration dans un poste de police, de gendarmerie ou dans un tribunal d'instance.

Renseignements auprès du service élections ou sur le site internet. Des notices explicatives sont à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville.

Pour voter

La carte électorale n'est pas obligatoire mais vous devrez présenter un justificatif d'identité: carte d'identité, passeport, carte Vitale avec photographie...

Vous souhaitez participer activement aux élections ?

Nous recherchons des volontaires pour être assesseurs. Les assesseurs sont chargés, avec le président, de la tenue du bureau de vote (vérification de l'identité des électeurs, gestion de la liste d'émargement). Si vous êtes intéressés contactez le secrétariat du Maire au 02 97 76 81 41 ou déposez votre candidature sur le site www.lanester.bzh.

Si vous souhaitez participer au dépouillement des bulletins de vote, vous pouvez en faire la demande auprès du Président du bureau de vote le jour du scrutin.

Contexte sanitaire

Vous devez vous munir d'un masque et d'un stylo: bleu pour le 1^{er} tour et noir pour le 2nd tour. La mairie mettra tout en œuvre dans les bureaux de vote pour assurer la sécurité sanitaire des personnes se déplaçant pour voter.

Renseignements :
www.lanester.bzh > mairie > élections
Service élections, hôtel de ville
0297 76 86 26



achetons local

Privilégions nos commerces locaux qui, impactés par la crise sanitaire, ont su s'adapter et ont besoin de vous.

Le site www.acheterenpaysdelorient.fr facilite le Call & Collect et référence les commerces ayant adapté leurs services durant cette période. 23 commerces lanestériens y sont référencés.

CONSOMMATEURS, trouvez rapidement les commerces près de chez vous qui proposent des services adaptés grâce à la carte interactive et au moteur de recherche.

COMMERÇANTS, mettez à jour votre fiche pré-référencée ou inscrivez votre commerce.

Vous pouvez indiquer dans un formulaire simple et rapide vos contacts (téléphone, courriel, réseaux sociaux, boutique en ligne...) et les modes de vente (vente à emporter, livraison, plage horaire de contact...).

*Dispositif mis en place par Lorient agglomération et Audélor (Agence d'économie et d'urbanisme du Pays de Lorient)

www.acheterenpaysdelorient.fr



Aide aux loyers

La Ville de Lanester maintient son dispositif d'aide aux loyers en faveur des commerces impactés par la crise sanitaire. Depuis mars 2020, une vingtaine de demandes a été déposés.

Les commerçants concernés peuvent déposer un dossier par courrier ou via le formulaire en ligne sur www.lanester.bzh ou par mail à mairie@ville-lanester.fr.

Plus d'infos sur les modalités concernant l'aide aux loyers commerciaux sur www.lanester.bzh

le Carnet ar c'harned

JANVIER 2021

Décès

- 29 : Raymonde Tanguy
veuve Breut, 79 ans
- 30 : Noël Douairon, 93 ans

FÉVRIER 2021

Mariages

- 01 : Tiphaine Martinez
et Grégory Robert

Naissances

- 01 : Eliot Angelique
- 11 : Erine Faber
- 12 : Eliana Le Dorze
- 13 : Rose Seng
- 16 : Mia Apemagnon
- 19 : Manon Challan Belval
- 20 : Yaël Guillemoto
- 28 : Leya Péresse

Décès

- 01 : Marcelle Le Moller
épouse Le Meillour, 83 ans
- 03 : Vincente Stephant,
veuve Le ravallec 89 ans
: Célestine Evanno
épouse Bernard, 86 ans
- 09 : Denise Drean
veuve Traini, 88 ans
- 17 : Lisette Moizan
épouse Jogo, 97 ans
: Jean-Luc Moura, 55 ans
- 21 : Jean Picaud, 75 ans
- 22 : Roger Bernard, 86 ans
- 26 : Denise Le Gal
veuve Le Roux, 89 ans

MARS 2021

Mariages

- 20 : Sandrine Choumali
et Thomas Bellet
- 27 : Manon Caille
et Stéphanie Guillas

- : Cindy Loisel
et Yves Lechevalier

Naissances

- 01 : Marceau Crauet
- 03 : Louise Le Namour Seingier
- 05 : Maëlys Demazel
- 11 : Siméon Bernard
- 14 : Kamila Michelet
- 17 : Soën Ollivier
- 20 : Alba Le Borgne
- 24 : Emma Marques
- 31 : Yôtuhël Leal Labrada Peres

Décès

- 01 : René Croizer, 83 ans
- 02 : Jean-Pierre Le Breton, 68 ans
- 05 : Danielle Le Fellic
épouse Furaut, 70 ans
- 06 : Sony Lim épouse Ly, 71 ans
: Elise Pavic
épouse Le Rolland, 83 ans
- 10 : Michel Cadre, 83 ans
: Maria Le Parc

- veuve Blanchon, 93 ans
- 11 : René Robert, 74 ans
- 13 : Francine Le Boudouil
veuve Gibiard, 95 ans
- 14 : Odette Le Nozahic
épouse Lorcy, 89 ans
: Emilienne Garrec
veuve Le Driant, 81 ans
- 16 : Henri Perron, 85 ans
- 18 : Françoise Annon
épouse Hashish, 65 ans
- 21 : Andrée Le Garec
épouse Le Sauce, 80 ans
: Albertine Royer, 95 ans
: Daniel Hulot, 81 ans
- 22 : Marie Le Roux
veuve Paulic, 92 ans

Les naissances, mariages ou décès non publiés n'ont pas fait l'objet d'un accord de parution.

> Lanester Ambitions Communes

Loi Climat et résilience : un rendez-vous manqué

Le rapport de la convention citoyenne, après 17 mois de co-construction, était par ses conclusions de nature à susciter, un réel espoir auprès de nous, élu.es et citoyen.nes engagé.es dans les transitions. Par la voix populaire, l'épineuse question politique du changement climatique allait enfin imposer sa feuille de route avec l'écriture collective d'un nouveau modèle de société, de nouveaux emplois, d'un nouveau souffle pour la démocratie.

L'espoir fait vivre

La loi Climat & résilience, qui devait reprendre « sans filtre » les propositions citoyennes déçoit. Pire, elle désespère. Seuls 10 % de leur proposition ont été entendus. Nous, parents de bébés, jeunes, grands-parents, soucieux de l'avenir de notre humanité, nous sommes prisonniers de ce gouvernement, de ces parle-

mentaires, eux-mêmes piégés par les lobbies. Pour nos territoires, afin de nous accompagner dans le nécessaire changement, nous attendions de cette loi Climat & résilience plus que des paroles, des actes. D'après les scientifiques (Haut conseil au climat), la loi ne permet pas d'atteindre les 40 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2030. Alors qu'on le sait, cet objectif était déjà insuffisant. Le périmètre de certaines mesures pourtant attendues a été restreint, leur délai de mise en œuvre allongé, leur mise en œuvre non contraignante et le caractère opérationnel extrêmement flou. Sur bien des sujets, cette loi relève plus de l'incantation que de l'action. Les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient...

S'engager pour les transitions

Ici et maintenant, nous avons besoin de l'en-

gagement de l'État. D'un État qui régule et accompagne, qui place au cœur de son action l'urgence climatique et sociale. Un État qui accompagne les communes dans les transitions énergétique, alimentaire, écologique. À Lanester, nous œuvrons pour que nos déplacements puissent être décarbonés, que notre cuisine centrale s'appuie sur des produits locaux, que les terres agricoles soient préservées, que nos habitations soient mieux isolées, que l'urbanisation de notre ville soit concentrée sur son cœur déjà urbain, que nos cours d'écoles végétalisées soient résilientes... Quand le gouvernement s'adonne à une valse-hésitation, qui ne leurre personne, nous, à Lanester, affrontons la réalité avec nos moyens.

Rose Morellec / Maurice Péron

Fonderies de Bretagne : « Travailler encore, travailler encore, forger l'acier rouge avec mes mains d'or ! »

Nul doute que ces paroles de Bernard Lavilliers doivent résonner tristement dans la tête des fondeurs de la SBFM et de leurs proches!

Une nouvelle fois, Renault veut se séparer de ses fonderies dont celle de Caudan sans véritable justification si ce n'est encore et toujours vouloir donner plus à ses actionnaires, en délocalisant à outrance ses productions, là où « le coût du travail » lui permet de faire des marges financières importantes. Ces mêmes délocalisations qui rendent la France de plus en plus dépendante de toutes ces productions venant d'ailleurs!

Renault s'appuie sur un rapport très orienté pour indiquer que l'entreprise est déficitaire en ignorant un rapport complémentaire qui au contraire montre la viabilité économique des FDB.

L'État doit prendre ses responsabilités d'actionnaire mais surtout de financeur. En 2020,

5 milliards d'euros ont été donnés au groupe sans aucune contrepartie sociale et économique, pour en 2021 laisser licencier 4 600 salarié.e.s et vendre la Fonderie! Là où certains élus locaux veulent de la « discrétion » dans les échanges avec le gouvernement, la réponse au contraire doit être portée haut et fort pour dénoncer ce non-sens économique et ce scandale politique qui va détruire des emplois et conduire à la précarité des femmes et des hommes. On parle là de l'avenir de 350 emplois directs et d'environ un millier indirects, ce qui aurait un impact dramatique sur nombre de familles à Lanester comme sur le territoire.

État, région, collectivités locales doivent exiger de Renault de revoir sa stratégie de casse de l'outil local de production. Il est impératif de réimporter la production partie loin des Fonderies, il doit être développé de nouvelles technologies, ce à quoi sont prêts les fondeurs.

Sans industrie locale, quel avenir pour notre territoire? Beaucoup de motions de soutien ont été votées et cette volonté politique collective doit déboucher sur une issue heureuse pour les FDB, afin que ces femmes et ces hommes qui ont « Les mains d'or » puissent « travailler encore ».

Annick Le Gal, Philippe Jumeau

PERMANENCE DES ÉLUS MAJORITAIRES

> Le Maire reçoit une demi-journée par semaine sur rendez-vous au 02 97 76 81 41.

> Permanence des adjoints au Maire le samedi matin sur rendez-vous au 02 97 76 81 46.

Port du masque obligatoire pendant les permanences.

ÉLUS MINORITAIRES

> Les Progressistes

Quel avenir pour les « Halles Galeries » ?

Lors du conseil municipal du 25 mars dernier, notre groupe s'est abstenu sur une demande de subvention pour des travaux d'un montant de 500 000 € pour la mise hors d'eau du bâtiment des halles, aujourd'hui fortement dégradé. Ces travaux sont décidés sans un projet précis sur le devenir de ce bâtiment et sans estimation du budget total de réhabilitation. Ce bâtiment n'a jamais réellement trouvé sa vocation depuis

de nombreuses années et son intégration dans le centre-ville a toujours fait débat.

Nous avons donc demandé au maire d'étudier la possibilité de sa destruction pour y développer un projet ambitieux pour ce lieu situé en cœur de ville. Ce projet pourrait réunir une maison de santé, des logements, des espaces commerciaux, un espace de travail partagé, une végétalisation du parking intégrant des mobilités douces. La co-construction avec

les habitants et acteurs concernés donnerait naissance à un véritable éco-lieu d'innovation urbanistique, social et environnemental. **Il n'est plus possible en 2021 de dépenser 1/2 million d'euros sans la moindre esquisse de projet.** Les élus sont garant de la bonne dépense de l'argent public.

Claudine de Brassier, Carmen Le Borgnic,
Pascal Flégeau, Vincent Kéryvin

> Bien vivre à Lanester

La question de la sécurité et de la tranquillité n'est pas négociable !

Les dégradations commises la nuit du 3 au 4 avril dernier dans les rues de Lanester, ont été suivies ce week-end du 11 avril, de nouvelles atteintes aux biens !

La question de la sécurité n'est pas un tabou et n'est pas négociable. Il s'agit d'une préoccupation récurrente dont nous avons fait une priorité forte. En septembre 2019, Mme Thiery alors maire de Lanester, évoquait déjà un possible recours à la vidéo surveillance. Depuis le changement de mandature, le pre-

mier magistrat de la ville, s'accroche à sa perception d'un Lanester à l'image d'une ville de 23 000 habitants, ni plus ni moins et à un principe de sécurité régalienn.

La baisse des effectifs de police voulue par l'État n'est pas un secret. Laisser à croire, que la mobilisation de quelques maires suffirait à infléchir la politique de l'État sur le sujet, est juste illusoire.

Bien des maires, y compris sur l'agglomération de Lorient ont engagé des mesures sécuritaires

qui commencent à porter leurs fruits. Au-delà de ses principes mais certainement aussi pour des raisons de « gros sous », le maire dont nous dénonçons l'attentisme et l'inaction, entretient le sentiment d'impunité et surexpose sa population parfois modeste, âgée et/ou fragile au risque d'une délinquance grandissante.

David MEGEL, Christelle MAHO
Facebook: bien vivre à Lanester.

> Lanester En Commun

Caudan Lanester En Commun dans la lutte pour la Fonderie de Bretagne !

Aux portes de Lanester, dans la zone de Kerpont à Caudan, les salariés de la Fonderie de Bretagne (FDB) étaient en grève mardi 23 mars pour dénoncer le projet de mise en vente du site par le Groupe Renault. Cette trahison du constructeur français causerait la perte de 350 emplois directs, et de près de 1000 emplois indirects. Pourtant, une nouvelle ligne de production avait été construite suite à l'incendie de 2019. Des moyens plus modernes permettent d'augmenter le tonnage. Malgré les millions d'euros d'argent public injectés, et même les milliards de l'État, ça ne semble pas suffire. Pourquoi les décideurs n'ont-ils pas anticipé et innové dans de nouveaux projets ? Alors que la chaîne de production pourrait être relocalisée et orientée différemment, Renault annonce l'assemblage

de 5 nouveaux modèles automobiles électrifiés et hybrides en Espagne.

Ils préfèrent gaver des actionnaires et se tourner vers d'autres fonderies en Espagne, au Portugal, en Turquie et jusqu'au Brésil. Cette course à la désindustrialisation de la France se fait aux prix des normes sociales et environnementales bien moins bonnes ailleurs. Nous ne pouvons pas l'accepter ! La fonderie et ses fondeurs sont constitutifs de notre économie. La FDB, ex-SBFM, c'est une histoire, des centaines de salariés avec leurs familles dans le Pays de Lorient, des savoir-faire indispensables à notre indépendance industrielle stratégique. Soyons fermement à leurs côtés : sauvagardons et pérennisons ces emplois nécessaires à la bifurcation industrielle et écologique dont nous avons besoin ! Résistons ensemble et sou-

venons-nous des luttes passées !

Alexandre SCHEUER, élu insoumis
avec Lanester En Commun
LanesterEnCommun@gmail.com

PERMANENCES DES ÉLUS MINORITAIRES

- > « Les Progressistes » : 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Bien Vivre à Lanester » : 2^e et 4^e samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Lanester en commun » : sur rendez-vous à **lanesterencommun@gmail.com**

Port du masque obligatoire pendant les permanences.

MISSION
BUDGET
PARTICIPATIF



**PROPOSEZ VOS IDÉES
POUR LANESTER
JUSQU'AU 20 JUIN 2021**

www.lanester.bzh
02 97 76 81 15

